



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2019

du 22 septembre 2020

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le compte rendu du Tribunal fédéral du 20 février 2020¹,
arrête:

Art. 1

Le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2019 est approuvé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 17 septembre 2020

La présidente: Isabelle Moret
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 22 septembre 2020

Le président: Hans Stöckli
La secrétaire: Martina Buol

¹ Non publiés dans la FF

